

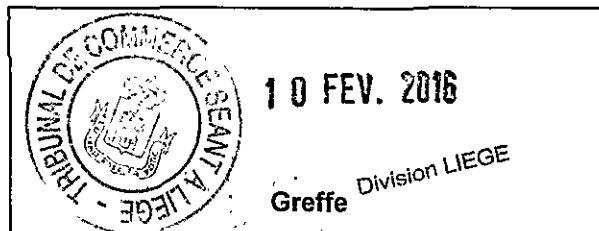
Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



16026576



N° d'entreprise : 0839.931.809

Dénomination

(en entier) : **ALL SERVICES COMPAGNIE SCRL-Fs**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à Responsabilité Limitée à Finalité sociale

Siège : Rue du Térés 45 à 4100 Seraing

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATIONS DES STATUTS

Il résulte d'un procès-verbal du 29/01/2016 reçu par le notaire Caroline Burette, notaire associé à Seraing, enregistré le 4 février 2016 que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société "ALL SERVICES COMPAGNIE SCRL-Fs" a pris la résolution suivante :

Les termes "au moins" figurant à l'article 12 des statuts font l'objet d'une erreur matérielle et doivent en réalité être compris comme "au plus" conformément à l'article 661, alinéa, 1, 7°, auquel il est d'ailleurs fait référence dans le texte des statuts.

Dés lors, l'assemblée générale décide de remplacer la phrase "En application de l'article 661, alinéa 1, 7°, du Code des sociétés, et à l'exception des personnes qui ne jouiraient pas de la pleine capacité civile, tout membre du personnel dont l'engagement remonte à un an au moins peut prétendre à la qualité d'associé." par la phrase "En application de l'article 661, 1, 7°, tout membre du personnel pourra acquérir, au plus tard un an après son engagement par la société, la qualité d'associé."

La résolution est prise à l'unanimité.

L'assemblée générale décide de coordonner les statuts en conséquence.

Pour extrait analytique conforme,

Notaire Caroline Burette

Déposé en même temps : une expédition dudit procès-verbal et la coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature